



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Bramevaque

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Barthélémy avec son cimetière et leur mur d'enceinte

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Barthélémy avec son cimetière et leur mur d'enceinte

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 24/04/1989

Étendue de la protection : Eglise Saint-Barthélémy, y compris l'aire du cimetière et son mur d'enceinte (cad. A 284) : inscription par arrêté du 24 avril 1989

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.